

## PROJET TECHNIQUE EN ENTREPRISE

Au cours de la deuxième année, **une période de 5 semaines** doit être consacrée à un **projet technique bien défini**, qui fera l'objet de l'épreuve de soutenance à l'examen du BTS.

### Ce sujet doit comprendre :

Une problématique en relation avec le domaine de l'eau ou des boues issues de traitement de l'eau.

A l'intérieur de ce sujet, le stagiaire doit réaliser :

- Une analyse des problèmes techniques rencontrés
- Des essais, décrire la démarche adoptée
- Interpréter les résultats obtenus,
- Formuler des propositions
- Mettre en place un appareillage, un système de traitement, ou une procédure de surveillance.

Ce sujet pourra porter sur le traitement et l'analyse de l'eau ou des boues, mais aussi sur l'hydraulique, l'automatisme, ou la régulation. Il est validé par un Jury du BTS à l'aide du document en annexe.

Ce projet technique doit être réalisé sur une période de **quatre semaines consécutives**.

A l'issue de ce projet technique, un rapport de projet sera rédigé et le candidat doit exposer à l'oral le projet technique consistant en une présentation du travail effectué dans le cadre du thème d'étude retenu, concrétisé par des calculs, croquis, schémas, notices, réalisations.

Ce travail peut avoir une approche pluridisciplinaire dans le domaine des métiers de l'eau et peut constituer une partie d'un ensemble permettant à l'étudiant de se situer dans un contexte industriel.



Ensemble Scolaire St Louis - Ste Barbe

Pour plus de renseignements :

Mr CHACORNAC  
Responsable de section BTS Métiers de l'Eau

[b.chacornac@stlouis-stebarbe.fr](mailto:b.chacornac@stlouis-stebarbe.fr)